

Paris, le 9 avril 2015,

Fabrice MEUNIER
(Principal du collège P.-J. de Béranger)

aux
Parents des élèves de 3^e

Objet : Orientation et affection à l'issue de la classe de 3^e

Madame, Monsieur,

Réussir l'orientation de son enfant n'est pas chose facile, tant les choix et les paramètres (résultats scolaires de l'année, résultats d'ensemble des années collège, motivation, autonomie, force de travail...) à prendre en compte sont nombreux. Et s'il est toujours temps d'utiliser les ressources humaines (Conseiller d'orientation, professeur principal, Conseiller principal d'éducation) ou matérielles (site du collège –avec notamment la liste des lycées de notre secteur-, sites des établissements, documentation du C.d.i. ...), le temps de la décision est venu, via la formulation précise de vœux.

Vous décidez de remplir le feuillet n°1, intitulé « VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE : Seconde générale et technologique »

L'élève, désireux de suivre cette voie, s'engage dans un cycle d'études qui conduit au-delà du baccalauréat vers un diplôme de l'enseignement supérieur. Il doit avoir des compétences solides dans les disciplines littéraires et scientifiques ; il est à l'aise dans la théorie ; le volume du travail écrit à fournir est très important.

→ 8 vœux de lycée sont à formuler obligatoirement. L'ordre doit être fait selon les moyennes obtenues par l'élève, le type d'encadrement que l'on souhaite, la perception de l'ambiance de travail qui vous semblera favoriser la réussite de votre enfant... Le choix des langues, les enseignements d'exploration et les enseignements facultatifs ne sont pas pris en compte dans la procédure informatisée d'affectation.

Vous décidez de remplir le feuillet n°2, intitulé « VOIE PROFESSIONNELLE : Seconde professionnelle ou première année de C.A.P. »

L'élève, désireux de suivre cette voie, s'engage dans un cycle d'études court qui conduit rapidement à la vie active. Une très longue période de stage ponctue l'année scolaire. Le choix de la filière doit être judicieux (attention, certains nécessitent un passage obligatoire par un pré-recrutement dit « PassPro »), des filières sont bouchées, d'autres plus accessibles.

→ 8 vœux de lycée sont possiblement à formuler mais 4 vœux sont obligatoires. Ils peuvent couvrir des spécialités différentes.

Vous relevez d'un cas particulier : déménagement dans une autre académie, situation de handicap, élève bénéficiant pensant bénéficier d'une décision d'orientation en 2nde générale mais souhaitant formuler également des vœux dans la voie professionnelle, affectation aux lycées Louis-le-Grand ou Henri IV, établissement à recrutement particulier

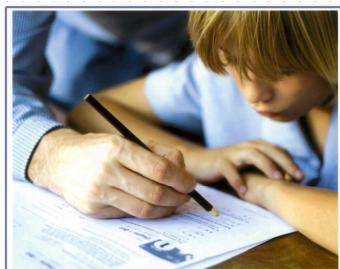
→ Prendre directement contact avec Madame TRIVAL, secrétaire de direction, qui accompagnera spécifiquement votre démarche en vous transmettant les consignes adéquates.

CALENDRIER (respect impératif) : 4 au 22 mai 2015.

FICHE DE VŒUX A REMETTRE au PROFESSEUR PRINCIPAL

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Fabrice Meunier



COLLÈGE
PIERRE-JEAN DE BÉRANGER

ACADÉMIE DE PARIS

COLLÈGE
P.-J. DE BÉRANGER

5, rue Béranger
75003 Paris

01.42.78.46.28

01.42.78.57.30

www.college-beranger.fr

Affaire suivie par...

F. MEUNIER

P. STUMPF

Professeurs Principaux



Année scolaire
2014-2015